

Communiqué

La lutte contre l'orpaillage illégal en Guyane a besoin d'un nouveau souffle

Suite à la présentation du dernier bilan Harpie 2017 par la Préfecture de Guyane, l'orpaillage illégal ne faiblit pas : la lutte a besoin d'un nouveau souffle ! Il s'agit là d'une urgence absolue que le nouveau gouvernement doit relever.

L'orpaillage illégal en Guyane reste stable. Avec 265 sites d'orpaillage actifs à la mi-juin, le désastre sanitaire, environnemental et économique se poursuit. Et ce malgré un effort sans relâche des différents services engagés sur le terrain (Armée, Gendarmerie, Parquet, PAF, ONF, Parc Amazonien...), qu'il convient une nouvelle fois de saluer.

Mais aujourd'hui, force est de constater que les moyens mis en œuvre ne permettent plus de sortir de la stagnation actuelle.

Selon les Hurleurs de Guyane, mouvement citoyen rassemblant plus de 5200 sympathisants, une nouvelle dynamique est nécessaire et doit viser plusieurs objectifs, à savoir :

- Mise en application de la Loi pour l'Égalité réelle des Outre-mer, votée en février 2017, notamment les amendements Berthelot visant à donner plus de pouvoirs aux Adjointes de police judiciaire, exclusivement dans le cadre de la lutte contre l'orpaillage illégal (Art. L. 621-8-2). Nous rappelons que cette avancée législative majeure permettra une augmentation de 30% des saisies/destructions lors des opérations judiciaires.
- Augmentation des moyens hélicoptérés des forces armées en Guyane, avec remplacement dès 2017 des 3 antiques Pumas (datant de 1974) par 3 Caracals plus récents, et l'arrivée en 2018-2019 d'un quatrième appareil.
- Enclenchement sans délais d'un véritable travail diplomatique avec le Brésil, le Suriname et le Guyana, seule véritable solution durable pour la lutte contre l'orpaillage illégal en Guyane.

L'intérieur de la Guyane, territoire national, se meurt de l'orpaillage illégal. Les Hurleurs de Guyane en appellent au nouveau Gouvernement pour un changement d'ère dans la lutte contre l'orpaillage illégal.

